

BULLETIN D'INSCRIPTION 24^{ème} ÉDITION DU TRAIL DE GORBIO

29 SEPTEMBRE 2024

DEUX DISTANCES : 9,5KM OU 16 KM + 9.5 RANDO

A retourner avec le règlement (Chèque de 10, 12, 16 + 5€ si Repas)
à l'ordre de L'AS GORBIO)

Licence FFA ou certificat médical ou PPS avant le 27 septembre 2024:

M. Fabrice Ursini 236 rue Antoine Pégliion Villa Floria 1
06190 Roquebrune Cap Martin.

NOM :

Prénom:

Date de naissance.....Sexe.....

TEL:

ADRESSE:

Code Postal:Ville :

Email:

CLUB: N° Licence.....

TRAIL 9KM500 Départ 10h45

TRAIL 16KM Départ 10h15

RANDO MARCHE 9.5Km Départ 9h30

REPAS : 5€ (Av 19/09)

FRAIS D'ENGAGEMENT : 12 € pour les 9,5kms / 16 € pour le 16kms / 10 € pour la Randonnée
(Si Repas rajouter 5€ à votre inscription avant 19/09/24)

Chèque à l'ordre de : L'AS GORBIO
Joindre un certificat médical ou photocopie de licence

MERCI A NOS PARTENAIRES :

MENTON SANTÉ - KRYS OPTIQUE MENTON
LA MENTOUNASC - ÉCO'DÉBARRAS MENTON

Tout concurrent renonce expressément à se prévaloir du droit à l'image durant l'épreuve, comme il renonce à tout recours à l'encontre de l'organisateur et de ses partenaires agréés pour l'utilisation faite de son image.

Conditions obligatoires pour participer à une course hors stade :

Les athlètes licenciés FFA devront présenter leur LICENCE et les athlètes non licenciés devront présenter un CERTIFICAT MEDICAL pour la pratique de la course à pied en compétition, au plus tard lors du retrait du dossard (Pour les deux, original ou copie datant de moins d'un an) Conformément aux textes de loi n° 99-223 du 23 mars 1999.

Fait à

Le

Signature